Société Chimique de France

Communiqués

Prix 1982 de la Société Chimique de France

La Société Chimique a décerné au cours des années passées un certain nombre de Prix destinés à récompenser les chimistes dont les travaux ont été jugés dignes d'intérêt.

Depuis 1971, les prix sont décernés par application du règlement suivant, adopté par le Conseil de la SCF :

Nature des prix.

a) Deux « prix généraux » : Prix Le Bel et Prix Süe sont attribués chaque année par le Conseil d'Administration, indépendamment de la nature des travaux présentés, sous réserve qu'ils s'inscrivent dans le cadre de l'activité de la Société Chimique de France.
b) Chaque année, des « prix de Division » sont attribués par le Conseil d'Administration à chacune des Divisions : Division Chimie analytique et chimie des solutions, Division Chimie de coordination, Division Chimie du solide et métallurgie, Division Chimie organique, Division Enseignement de la chimie. Ces prix prennent la suite des prix Adrian, Ancel, Leblanc, Schutzenberger et Willemart (annuels ou non) dont la couverture financière était, pour une très large part, assurée par la Société Chimique de France.
Le Conseil d'Administration de la Société Chimique de France désigne, lors de la réunion de mars-avril, les lauréats de l'année en cours, selon les dispositions ci-après :

Dossiers de candidature.

Tout dossier, sous peine de nullité, doit satisfaire aux conditions suivantes :
a) être parvenu avant le 15 février, à l'un des Présidents de Division en exercice;
b) n'être présenté qu'à une seule Division;
c) être présenté par une (ou deux) personne (en dehors de l'intéressé) membre de la Société Chimique de France;
d) comporter les pièces suivantes :
- un court curriculum vitae,
- un exposé de l'orientation et des résultats obtenus (3 pages maximum),
- un exemplaire des tirés à part des publications;

e) les candidats devront être membres de la Société Chimique de France.

Commission divisionnaire des prix.

Chaque Président de Division constitue chaque année, avant le 1er février, une Commission des Prix relative à sa spécialité.
Il soumet la liste des membres au Président de la Société Chimique. Le Président de la Division est Président de cette Commission.
Il choisit 6 membres appartenant à la Division pour constituer ainsi Une Commission de 7 personnes. 3 membres au moins devront être extérieurs à la région parisienne. 3 membres au moins devront faire partie du Conseil d'Administration de la Société Chimique de France.

Travail des Commissions.

Chaque Commission examine les dossiers reçus et vérifie leur conformité aux règles énoncées ci-dessus.
Toute liberté est laissée au Président de Commission pour l'examen des dossiers.
Les membres des Commissions sont tenus au secret.
Les décisions sont prises par vote secret, à la majorité des 7 membres; le vote par correspondance étant admis.

Présentation des conclusions.

Chaque commission de Division :
a) présente, si la valeur des travaux soumis le justifie, un ou deux candidats aux prix généraux et rédige un rapport sur la valeur intrinsèque des travaux et les mérites de son ou de ses candidats;
b) établit pour l'attribution de ses prix de Division une liste classée comprenant :
- trois noms si la Commission estime que ses candidats aux prix généraux ne doivent pas être présentés au Conseil pour un prix de Division, ou si elle n'a pas présenté de candidats aux prix généraux,
- quatre noms si la Commission estime que l'un de ses candidats à un des prix généraux peut être présenté pour un prix de Division,
- cinq noms si la Commission estime que ses deux candidats aux deux prix généraux peuvent être présentés pour un prix de Division.

Le tableau de présentation devra stipuler clairement le cas où les chiffres ci-dessus ne seraient pas atteints (mention néant sur les lignes correspondantes).
Les noms des membres de la Commission de Division figureront sur ce document prévu en *a*) et *b*).
Ce document sera envoyé au Président de la Société Chimique de France.
Les rapports relatifs aux candidatures aux prix généraux (4 pages maximum) devront parvenir aux membres du Conseil au moins 15 jours avant la date de la réunion de mars-avril du Conseil d'Administration.

Examen par le Conseil.

- Prix généraux : le Conseil attribue successivement sans discussion, au vote secret, à la majorité absolue, les prix généraux Le Bel et Süe.
- Prix de Division : Les Présidents de Division rappellent ensuite les candidatures subsistant pour l'attribution des prix de Division. Ils exposent les raisons du choix de leur Commission.

Le Conseil d'Administration se prononce ensuite à la majorité absolue, par vote secret, sur les attributions des prix, Division par Division.
- Nota : Par majorité absolue on entend : majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents.

Si, pour l'attribution d'un prix le nombre des candidats proposés est égal ou inférieur à deux, il ne sera procédé qu'à un tour de scrutin. Le Conseil est souverain pour décider que tel ou tel prix (général ou de Division) ne peut être attribué.

Communication des résultats.

Les récipiendaires sont informés par les soins du Président du Conseil d'Administration.

Montant des prix 1982.

Prix généraux : 10 000 F.
Prix de division : 3 000 F.

Prix de la Fondation Dina Surdin

Sous le patronage de la Division Chimie organique de la Société Chimique de France, la Fondation Dina Surdin offre un prix de 5 000 F à un jeune chercheur, auteur d'un mémoire original en chimie organique (thèse de 3e cycle par exemple).
Les candidats doivent faire parvenir un exemplaire de leur mémoire et un curriculum vitae, avant le 1er avril 1982, à M. Jean-François Normant, Vice-Président de la Division Chimie organique, Laboratoire de chimie des organoéléments, Université Pierre-et-Marie Curie, Tour 44, 4, Place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 336.25.25.

Sections régionales

Section Aquitaine

Colloque « Chimie des milieux naturels »

Ce colloque a eu lieu, les 14 et 15 mai 1981, dans les locaux de l'Université de Bordeaux I. Sur les thèmes : *Chimie de l'atmosphère, Chimie marine, Pollutions, Ressources chimiques renouvelables,* les conférences suivantes ont été présentées :

- *Étude par spectroscopie infrarouge des constituants gazeux stratosphériques à l'état de traces. Confrontation avec les modèles photochimiques,*
par A. Girard, L. Gramont, J. Laurent, N. Louisnard et R. Borghi (Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales, Châtillon) et D. Cariolle (Direction de la Météorologie Nationale, Paris).
- *L'ozone stratosphérique : importance, spectroscopie en ondes radiomillimétriques et profil de concentration,*
par J. de la Noë, A. Baudry (Observatoire de Bordeaux-Floirac), P. Dierich (Observatoire de Paris-Meudon), N. Monnanteuil et J. M. Colmont (Université des Sciences et Techniques de Lille).
- *Détermination simultanée par spectroscopie d'absorption visible des profils verticaux nocturnes de O_3 et NO_3,*
par P. Rigaud (Station Scientifique du Val Joyeux, 78450 Villepreux), J. P. Naudet et D. Huguenin (Observatoire de Genève-Sauverny, Suisse).
- *Mécanisme de la formation d'acide formique par photooxydation du formaldéhyde dans la troposphère,*
par B. Veyret et R. Lesclaux (Université de Bordeaux I).
- *Les substances organiques dans l'eau de mer,*
par P. Courtot (Université de Bretagne Occidentale, Brest).
- *Structures et propriétés biologiques de métabolites secondaires d'origine marine,*
par D. Daloze (Université libre de Bruxelles, Belgique).
- *Mécanisme de bioaccumulations et de transfert des dérivés du mercure dans les écosystèmes aquatiques,*
par A. Boudou et F. Ribeyre (Université de Bordeaux I).
- *Effets du cuivre sur l'activité « bioturbatrice » des microorganismes benthiques et sur les réponses métaboliques d'interfaces eau-sédiment,*
par P. Lasserre, J. Castel, C. Courties et T. Tournie (Institut de Biologie Marine, Arcachon).
- *Les polluants atmosphériques et la santé respiratoire. Étude des composants particulaires par microspectroscopie Raman,*
par P. Pineau, R. Bernard (Université de Bordeaux I), P. Freour, J. F. Tessier (Faculté de Médecine de Bordeaux) et J. G. Faugère (Laboratoire municipal de Bordeaux).
- *Les énergies d'origine végétale dans le programme énergétique brésilien,*
par R. A. Saraïva (Institut brésilien de recherches agricoles, EMBRAPA).
- *Rôle des champignons microscopiques sur la composition chimique des jus de raisin et des vins,*
par J. N. Boidron, F. Lévêque et J. M. Riboulet (Institut Œnologique de Bordeaux).
- *Valorisation chimique des déchets de bois,*
par J. C. Pommier (Institut du Pin, Bordeaux-Talence).
- *Apports fluviatiles d'éléments chimiques à l'océan,*
par J. M. Martin (École Normale Supérieure, Paris).
- *Comportement des oligoéléments métalliques au passage d'eau douce-eau salée. Exemple de l'estuaire de la Gironde,*
par C. Latouche, H. Etcheber et J. M. Jouanneau (Institut de géologie du Bassin d'Aquitaine).
- *Radionucléides artificiels dans les estuaires français et leur transfert atmosphérique de la mer vers le continent,*
par A. J. Thomas, J. M. Martin et C. Jeandel (École Normale Supérieure, Paris).
- *Spéciation des métaux dans les eaux,*
par M. Astruc (Institut Universitaire de Recherche Scientifique, Pau).
- *Extraction séquentielle des métaux lourds associés aux sédiments et aux sols,*
par A. Bourg (Université de Berne, Suisse).
- *Interactions entre matières organiques et métaux lourds dans les sédiments et les eaux saumâtres,*
par J. G. Faugère, J. B. Salinières et P. Hocquellet (Laboratoire municipal de Bordeaux).

Quatre communications par affiches ont été également présentées :

- *Étude de microorganismes marins par microsonde Mole,*
par B. de Bettignies, B. Dhamelincourt, J. C. Merlin et F. Wallart (Université des Sciences et Techniques de Lille).
- *Constituants de l'éponge Ficulina Ficus : acides ficuliniques A et B,*
par M. Guyot, M. Durgeat et S. Heitz (Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).
- *Identification et dosage de marqueurs biogéochimiques aromatiques extraits du pétrole et de sédiment marins,*
par J. Bellocq, M. Ewald, P. Garrigues, J. Joussot-Dubien, M. Lamotte, R. Lapouyade, J. Rima, A. Veyres et G. Bourgeois (Université de Bordeaux I), A. Moinet, A. Saliot et M. J. Tissier (Laboratoire d'océanographie chimique, Paris VI), P. Albrecht et P. Wehrung (Université de Strasbourg.
- *Extraction et identification des acides résiniques à partir des aiguilles de pins maritimes,*
par A. Delmond, J. Walter et J. C. Pommier (Institut du Pin, Bordeaux) et C. Bernard-Dagan (Laboratoire de biologie végétale, Bordeaux I).